



## 7<sup>ème</sup> Communiqué UFAP UNSa Justice - CGT Pénitentiaire - SPS

Dans son dernier communiqué, l'**UFAP UNSa Justice**, la **CGT Pénitentiaire** et le **Syndicat Pénitentiaire des Surveillant(e)s** lançaient ses premières modalités d'action pour affirmer son mécontentement quant au projet de fusion des grades de surveillants et brigadiers piloté par le trio FO/DAP/GDS. Le boycott des instances de dialogue social – CT AP du 14 février et CT M du 15 février – et l'appel aux Personnels de retarder leur prise de service à compter de lundi prochain ont-ils fait cogiter nos dirigeants, nos gouvernants et ont-ils enfin pris conscience de ce qu'attendent les personnels de cette fusion des grades ?

La colère et le mécontentement des Agents sont légitimes : la reconnaissance de leur métier passe par une fusion de grade plus ambitieuse que celle imposée aujourd'hui par FO Justice. Sollicités par **l'intersyndicale**, l'Elysée et Matignon cherchent à éteindre l'incendie. Des manifestations, des mobilisations de Personnels pénitentiaires terniraient la campagne électorale à venir.

La sonnette d'alarme a donc été tirée et le garde des Sceaux a été sommé, sans nul doute, de renouer le dialogue avec les trois Organisations Syndicales de l'intersyndicale et les Personnels. Il est nécessaire de reprendre le dossier puisque la fusion présentée en l'état ne satisfait aucunement l'**UFAP UNSa Justice**, la **CGT** et le **SPS** dont la représentativité est très largement majoritaire au sein de l'administration pénitentiaire.

**L'intersyndicale a donc reçu une invitation de la part du locataire de Vendôme, initiée par l'Elysée. C'est en toute responsabilité que l'entente syndicale a décidé d'y répondre favorablement. Il va de soi, bien entendu, que nous n'irons pas pour y faire des courbettes mais, avant tout, pour porter nos exigences et revendications !...**

**Le ministre est prévenu, les lignes doivent bouger...**

**Sans évolution, pas de discussion !**

**L'intersyndicale UFAP UNSa Justice, CGT Pénitentiaire, SPS exige le retrait du projet de fusion au rabais imposé et l'ouverture d'une vraie négociation pour :**

- Un déroulé de carrière en 19 ans dans la grille fusionnée de Surveillant et Brigadier
- Un indice sommital bien supérieur à l'indice 502
- La bonification d'une année d'ancienneté comme pour tous les agents de catégorie C de la Fonction Publique
- La fusion des grilles de Premier Surveillant et Major

**Le rendez-vous fixé pour ce lundi 14 février à 10 heures 30 sera un tournant.**

**Monsieur le ministre, il vous appartient de faire le bon choix pour ne pas attiser les flammes !**